NUMERO 45 AVRIL-JUIN 1955

Le Cempuisien

Bulletin de l'Association des Anciens Élèves de l'Institution Départementale Gabriel Prévost

PARAISSANT TRIMESTRIELLEMENT
SIEGE SOCIAL : 6, rue de Louvois, Paris-2e
Compte chèques postaux : 1844-02 Paris

PRÉSIDENT :
R. CHABRIER, 6, rue Albert-Mallet (12e)

Les réunions mensuelles rétablies sont fixées aux 3e dimanche d'avril, 4e de mai, 2e de juin; 9 et 10 juillet, Mers-Le Tréport (projet) Une affiche de nos activités sera apposée sur une vitre de notre salle

Mlle Cadoux, Assistante sociale de l'Association, assure une permanence au Siège, 6, rue de Louvois, les jeudis, de 18 heures 30 à 20 h. (Ecrire à cette adresse en cas de nécessité)

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

Notre prochain bulletin va changer de format ; vous allez certainement vous demander pourquoi. Eh bien ! voilà : C'est que, grâce à l'intérêt que nous témoigne M. Croizin, inspecteur général de l'Enseignement Technique, nous sommes autorisés, par lui, à faire imprimer notre petit journal à l'Ecole du Livre.

C'est pour nous une aide fort appréciable (nos moyens financiers, toujours précaires, ne permettaient pas de suivre une publication régulière). Grâce à M. l'Inspecteur général, nous allons pouvoir reprendre notre bulletin trimestriel. Le Comité, qui s'est penché avec beaucoup d'intérêt sur la composition et la présentation de notre *Cempuisien*, lance un appel à toutes les bonnes volontés : aux anciens, aux parents, aux enfants de l'Institution, au personnel enseignant et au personnel d'entretien. Envoyez-nous des articles, des documents, des anecdotes. Les sujets ne manquent pas, qui intéressent les Cempuisiens. Vous, les anciens, dites-nous quels peuvent être les espoirs des jeunes à leur sortie de Cempuis, nantis de l'instruction et de l'éducation reçues dans notre maison, ne craignez pas de dévoiler les difficultés que vous avez rencontrées vous-mêmes, dites comment vous vous êtes organisés pour vaincre ces dernières. Vous, les parents, dites-nous les raisons qui vous ont déterminés à diriger vos enfants sur Cempuis, exprimez librement le sentiment que vous éprouvez en les retrouvant aux périodes de vacances, et comment vous les retrouvez.

A vous, petits camarades de l'Institution, nous vous demandons de raconter vos jeux, vos promenades, vos séjours au Tréport, les préparations d'une fête, les vacances en famille, votre apprentissage aux ateliers, ce que vous espérez entreprendre à votre sortie.

Institutrices et instituteurs (nous savons que les pédagogues ne manquent pas de sujets capables d'intéresser élèves, parents et anciens, M. Videau, ancien instituteur, l'a prouvé maintes fois), apportez votre concours à cette rubrique que nous innovons.

Nous ouvrons également un concours permanent de photographies. Envoyez-nous des clichés — les meilleurs illustreront notre bulletin —! Choisissez, par exemple, des épreuves tirées à l'occasion d'une sortie ou d'une fête cempuisienne.

Ce que désire notre Comité ? Faire de notre petit journal un moyen d'expression vivant, attrayant, plus sympathique encore, et surtout moins routinier.

Vous tous à qui je m'adresse, pensez à notre bulletin !

Je laisse cet appel à votre méditation, et j'adresse en votre nom, à M. l'Inspecteur général Croizin, tous nos remerciements.

Expédiez vos articles à Mme Henriette Tacnet. *Le Président :* R. CHABRIER.

L'ART ET LE PEUPLE

Pendant longtemps, l'art est resté le privilège d'une élite. La noblesse, puis la bourgeoisie, éprouvaient le besoin d'apporter à leur vie l'agrément d'émotions artistiques diverses et confiaient aux peintres, aux musiciens, aux danseurs ou aux acteurs le soin de leur procurer le luxe supérieur de la sensation du beau. Mais le peuple était écarté de ces préoccupations supérieures : les arts « libéraux » s'opposaient aux arts « mécaniques » ou « manuels ».

Ce fut un des premiers soucis de la Révolution française de rendre à l'art sa destination primitive, celle d'une communion fraternelle de tous les citoyens dans la jouissance désintéressée de la Beauté. Et c'est aujour-

d'hui un des soucis de l'école laïque de préparer les enfants à la compréhension de ces plaisirs nobles.

Il y a plus de vingt ans, la Ligue de l'Enseignement orientait franchement son action dans ce sens en créant l'U.F.O.L.E.A., Union Française des Œuvres Laïques d'Education Artistique. Aujourd'hui, près de 10.000 associations scolaires et post-scolaires reçoivent notre bulletin, participent à nos stages, nos concours, nos festivals et défendent dans leur milieu notre doctrine d'éducation artistique populaire.

Notre conception de l'initiation artistique diffère sensiblement d'ailleurs, du traditionnel vernis d'« arts d'agrément » que les jeunes filles de bonne famille croient nécessaire d'acquérir : la musique, le dessin, la danse ne sont pas, pour nous, des occasions de plaire et d'être agréable, mais un moyen de culture, de libération de la pensée, de formation humaine. Nous nous opposons de toutes nos forces à ceux qui prétendent que le peuple ne peut atteindre la pure émotion artistique. Nous prétendons et nous prouvons tous les jours que Molière, Musset, Labiche ou Anouilh peuvent être joués par des amateurs et applaudis par le public rural et ouvrier. A nos musiciens, nous proposons Beethoven, Berlioz, Florent Schmitt. Aux fillettes et aux jeunes filles qui cherchent dans le mouvement l'épanouissement de leur grâce, nous suggérons la pratique de la danse rythmique, expression plastique d'une émotion musicale. Nous refusons pour nos peintres la dénomination de « peintres du dimanche » et leur conseillons de trouver, au delà des techniques, l'expression de leur propre sensibilité. Enfin, à ceux qui ont la chance de trouver dans leur milieu un folklore vivant nous proposons d'en restituer l'authenticité sans recherche d'exploitation commerciale.

J'ai l'impression que les anciens de Cempuis, plus que d'autres peut-être, doivent être sensibles à notre action. Les artistes qui sont sortis de votre maison sont légion. Ne pensez-vous pas que votre Association devrait utiliser au maximum tous les talents qu'elle pourrait réunir. Sans doute, vous avez une chorale à qui je rends le juste hommage qu'elle mérite. Mais qu'attend-elle pour participer à nos concours ? Et qu'attendez-vous pour former une section théâtrale, et un orchestre, et un groupe de peintres, et une section photographie, et un cours de danse rythmique ?

Vous auriez là, je crois, l'occasion de vous retrouver plus souvent, dans une ambiance excellente. Réfléchissez-y.

René TONNON,
Délégué National de la Musique à l'U.F.O.L.E.A.

AU CAVEAU - 30 AVRIL 1955

Venu à Cempuis à moto, avec mon camarade André Wauthier, pour la cérémonie de l'anniversaire de la mort de Gabriel Prévost, c'est à Marseille-en-Beauvaisis que tous deux nous avons rejoint les autres membres de la délégation. Après les effusions d'usage et un petit déjeuner bien chaud, nous avons repris gaiement la route vers Cempuis, les uns dans la voiture de l'O.P. et nous deux sur la moto.

Quelques instants plus tard, nous arrivons à l'Institution où M. le Directeur et Mme Contini nous reçoivent et nous souhaitent la bienvenue.

Bientôt, malgré la pluie, nous nous acheminons vers le Caveau avec les instituteurs, les surveillants et le personnel de l'O.P. Les élèves déposent des bouquets d'anémones et de pervenches cueillies dans le bois.

Qui pourra dire ce que ces simples bouquets évoquent pour tous les Cempuisiens ? Lorsque, anciens, nous revenons à cette occasion, ce n'est pas sans émotion que nous nous revoyons petits, accomplissant le même geste de gratitude envers celui qui dort là, au milieu de nous. Et pour prolonger notre recueillement montent les accents de la fanfare cachée derrière le caveau et les arbres verdoyants.

Après un instant de silence, troublé seulement par des chants d'oiseaux et le croassement de quelques corbeaux, Roger Chabrier s'avance au milieu de la pelouse, près de l'ancien bassin qui n'est plus garni que de fleurs. Il retrace partiellement l'œuvre de Gabriel Prévost et, s'adressant particulièrement aux futurs sortants, il leur prodigue les bons conseils que vous trouverez à la fin de cet article.

Puis, M. le Directeur succède à Roger. Il s'adresse directement aux élèves, et, à l'aide de plusieurs exemples, essaye de leur faire comprendre ce qu'est le bien d'autrui.

Pendant les allocutions, Rémy Galliot et André Wauthier, profitant de l'attention des enfants, prennent quelques clichés. Puis la fanfare termine la cérémonie.

Pendant le déjeuner, nous allons bavarder avec les élèves au réfectoire. Puis, nous sommes reçus par M. le Directeur dans la Bibliothèque où le couvert est dressé. Cette salle n'a pas changé depuis notre séjour à Cempuis. On y voit tout un panneau garni de livres, dans sa cage de verre la maquette de l'Etablissement et, au mur, le portrait de Gabriel Prévost au visage empreint d'une grande bonté. C'est lui que nous sommes venus honorer aujourd'hui. C'est vers lui, qui a permis que notre enfance s'écoule heureuse et calme, que vont nos sentiments de reconnaissance.

Dans l'après-midi, nous nous retrouvons tous chez M. et Mme Denizart où nous évoquons quelques bons souvenirs de l'O.P.

Le soir, nous nous rendons à Grandvilliers



La Délégation des Anciens
et quelques membres du Personnel
Photo André Wauthier

où nous avons convié M. et Mme Contini à dîner chez « Bébert » (ne pas confondre avec celui de la chanson). A l'Hôtel de France, la soirée se passe dans la gaîté et se termine par quelques parties de billard japonais, jeu où certains se distinguent. Quelques-uns retournent enfin à Cempuis, sous une pluie battante, tandis que d'autres sont déjà au chaud dans leur lit.

Le lendemain, 1er mai, nous passons la journée parmi les élèves. Et quand un Cempuisien rencontre un autre Cempuisien, qu'est-ce qu'ils se racontent...

Le soir, les camarades venus par le train s'en retournent à la gare de Grandvilliers et nous nous séparons. Et c'est sous un ciel menaçant et avec un vent très violent qu'André et Henri, enfourchant leur monture, regagnent Paris.

Henri FALKENBERG, Michel VAJDA.

⁂

« Monsieur le Directeur,
« Mesdames, Messieurs,
« Chers Camarades,

« Le 29 avril, anniversaire de la mort de notre bienfaiteur, Gabriel Prévost, les anciens élèves, depuis 70 ans, se font un devoir d'être présents.

« Dans ce petit coin du parc de notre chère maison, Gabriel Prévost a voulu reposer. Ce pèlerinage annuel offre aux anciens l'occasion de rappeler devant vous la noble figure de ce grand philanthrope.

« Joseph-Gabriel Prévost, né en 1793, fut un homme de cœur. D'après Gabriel Giroud, extrait de son livre « Paul Robin », nous lisons : « Gabriel Prévost fut un commer-
« çant habile qui se constitua, en Amérique,
« une petite fortune qui lui permit de fonder
« une sorte de communauté Saint-Simonienne
« dont l'échec le rebuta. En 1861, il fit cons-
« truire, à Cempuis, son village natal, une
« maison de retraite pour les vieillards. Au
« lendemain de 1870 et de la Commune, il
« y admit des enfants en « colonie agricole ».
« C'est en août 1880 que le département de
« la Seine entrait en possession du legs Pré-
« vost. Sa maison devait recevoir des enfants
« des deux sexes. « Des deux sexes ». Par
« ces mots, le donateur voulait certainement
« que la coéducation fût le principe de son
« établissement. »

« En 1875, à sa mort, quelques vieillards vivaient dans sa propriété ; il y avait également quelques enfants, filles et garçons, pupilles du département de la Seine. Sous la première direction de Mme Buisson, mère de Ferdinand Buisson, exécuteur testamentaire du legs Prévost, filles et garçons vivaient séparés ; c'est donc, semble-t-il, à Paul Robin, nommé directeur de l'Orphelinat le 11 décembre 1880, que l'on doit la véritable institution de la coéducation; toujours d'après Giroud, c'est à l'arrivée de Paul Robin que filles et garçons se mêlent au réfectoire, en classe, aux récréations. Les murs de séparation furent abattus et, dès lors, tous les enfants eurent accès librement dans toute la propriété : ferme, bois et jardins.

« Les années ont passé. L'O.P. a subi des changements; de nouveaux bâtiments ont été construits et le nombre d'enfants recueillis par le département a été porté à 300, puis ramené, après la dernière guerre, à 250.

« Depuis la fondation, près de 2.000 enfants ont bénéficié du legs Prévost. Tous nous avons reçu la même éducation, la même instruction sérieuse et une formation manuelle solide, assurant à chacun les moyens suffisants pour faire sa place dans la société.

« C'est bien là ce que désirait donner Gabriel Prévost aux orphelins du département de la Seine reçus dans sa maison de Cempuis.

« Nous n'évoquerons jamais assez le souvenir de ce généreux donateur. Aussi, c'est toujours avec beaucoup d'émotion que chaque année les anciens viennent exprimer leur infinie reconnaissance et déposer des fleurs au caveau de leur bienfaiteur.

« Comme l'année dernière, je voudrais rappeler à nos jeunes camarades qu'ils n'oublient pas, après avoir quitté cette maison, que la grande famille cempuisienne s'est constituée en Association amicale, que c'est une obligation pour chacun d'eux d'apporter son adhésion et sa collaboration au développement de l'entr'aide, le but de notre Association.

« Je veux profiter de cet instant de recueillement pour parler de deux autres manifestations, qui sont aussi des manifestations du souvenir.

« L'une, à la Pentecôte, ici, dans notre maison ; l'autre, la fête annuelle des anciens à Paris.

« Ces fêtes sont pour nous, anciens élèves, l'occasion de resserrer les liens d'amitié et de fraternité qui nous unissent à vous mes chers petits camarades.

« Elles sont aussi pour vous, Mesdames et Messieurs, l'occasion de participer à ces journées en famille et de marquer votre attachement aux enfants et à l'œuvre de Gabriel Prévost. Nous sommes toujours honorés et sensibles à ces marques de sympathie, elles facilitent aussi les rapports entre vous et nous les anciens élèves. »

« Monsieur le Directeur, en terminant je vous exprime, au nom des anciens élèves, nos sentiments de gratitude pour l'accueil toujours aimable que vous réservez à la délégation de notre Comité.

LA PENTECOTE



Un coin du parc
Jeunes Cempuisiens et Anciens
Photo Remy Galliot

Comme toutes les années, la fête de la Pentecôte attire beaucoup d'anciens à l'O.P.

Mais cette année elle a été particulièrement réussie, tant par le temps que par l'ambiance.

La plupart des jeunes sont venus à vélo. Pour les autres anciens, il y avait le chemin de fer : deux billets collectifs, aucun contretemps.

Le dimanche, le temps plutôt maussade et l'absence de soleil étaient vite oubliés par l'arrivée des parents et des anciens qui emplissaient la cour et le parc.

Au repas de midi chacun donnait son petit bon pour un repas. Et c'était des cris et des rires ; je suis sûr que nous faisions plus de bruit que les gars de l'O.P.

Nous nous attendions à un bon coup de sifflet et à une voix puissante nous disant : « Mains sur la tête ! mains en l'air », etc...

Et nous voilà dans la cour ; cette cour qui nous rappelle tant de souvenirs : matches de football, de basket, « cognons », même.

Un coup de sifflet ! En rang pour la fête. C'est d'abord une ruée générale; puis, avec la maitrise des surveillants, les rangs se forment.

La fanfare ouvre la fête. Quelques jolies exécutions. La parade du cirque, des chœurs, des sketches : « Le château du nouveau riche » et « Le bougnat et le veilleur de nuit ».

Un conte musical mimé, « Pierre et le loup ».

Un ballet créé et mis en scène par les grandes.

Un passage du « Malade imaginaire », où l'on remarque la justesse du ton et des attitudes des enfants interprétant du Molière, et un passage du « Sous-Préfet aux champs », dit par un seul et mimé par les autres.

La représentation, qui est très réussie, tire à sa fin. Les élèves vont diner pendant que nous causons, dans le parc, dans l'allée, dans le bois.

La nuit descend lentement.

Après le repas, les uns gagnent le bal,



De vrais sportifs, les gars de l'O.P. !
Photo Remy Galliot

à Cempuis ou à Grandvilliers, les autres leur lit ou leur duvet. A l'abri des murs de l'O.P., au camp, les rires fusent et les éclats de voix ne s'apaisent pas facilement !...

Le lendemain matin, un match de football oppose une équipe bénévole d'anciens et le Club d'Aumale.

Match très animé malgré le manque d'entrainement de nos anciens. Ceux-ci remportent quand même la victoire par 3 buts à 0.

Nous nous rassemblons ensuite dans la cour d'honneur, en souvenir des camarades tombés au champ d'honneur pendant les deux dernières guerres.

Entre l'« Ave Verum » de Mozart et « La Marseillaise » joués par la fanfare, Marcel Vigneron, dans un petit discours qui suivra ce texte, souligne les méfaits de la bombe atomique et des armes thermo-nucléaires. Louisette et André Wauthier déposent une gerbe au nom de l'Association des anciens élèves et tous nous observons une minute de silence remplie d'émotion.

Après les élèves de l'O.P., nous allons déjeuner. A la fin du repas, Marcel, à la demande générale, chante quelques chansons et prouve une fois de plus son talent.

L'après-midi, il fait un temps magnifique. Sur le terre-plein, les handballeurs de l'O.P. nous montrent leurs qualités.

Le Club d'Aumale est écrasé !

Les anciens réunissent une équipe de handball et jouent aussi contre Aumale. Ceux-ci sont encore battus. Décidément, ils n'ont pas de chance. Honneur aux vaincus !

Nous faudrait-il, pour l'année prochaine, des adversaires plus forts, voire quelques professionnels ?

Mais la journée se termine. Déjà, quelques anciens sont partis à vélo.

Les mains se serrent et c'est le départ.

Au revoir, l'O.P., à l'année prochaine.

Maurice VANDERHOEVEN.



Fins minois, petites embouchures
Photo Remy Galliot



Fortes têtes, gros tromblons
Photo Remy Galliot

« Monsieur le Directeur,
« Mesdames, Messieurs,
« Chers Camarades,
« Chers Enfants,

« Le XX[e] siècle présente la triste particularité d'avoir donné le jour à cette horreur que l'Histoire appelle : Guerre mondiale.

« Guerre mondiale de 1914-1918 ; guerre mondiale de 1939-1945.

« Ces deux grandes guerres, plus destructrices et plus meurtrières que les précédentes, ont endeuillé des millions et des millions de familles dans le monde. Le moindre petit hameau entretient avec respect le monument érigé à la mémoire de ses morts.

« Ainsi, notre Institution et son Association d'anciens élèves ont fait apposer des plaques commémoratives portant les noms de nos camarades tombés au cours des deux dernières guerres.

« 1955 marque le 10[e] anniversaire de la victoire des forces pacifiques du monde sur la barbarie hitlérienne.

« Tous les peuples de la terre avaient espéré qu'il ne serait jamais plus question de guerre, ils constatent avec angoisse qu'elle est encore possible. Que non seulement elle est encore possible, mais que si elle éclatait, elle serait 10 fois, 100 fois plus atroce que les précédentes, du fait de la découverte des armes atomiques et thermo-nucléaires.

« Le meilleur moyen d'honorer nos camarades morts pour la France et la liberté c'est d'œuvrer, chacun selon sa conscience, à l'établissement d'une meilleure compréhension entre tous les peuples, afin de faire prévaloir les solutions de négociation sur les solutions de force. »

Marcel VIGNERON.

LE PREMIER CAMP CEMPUISIEN

Au sortir de la gare, la placette en terrasse domine un vaste paysage, un clocher émerge du village en contre-bas et, au delà d'une riante vallée, les pentes verdoyantes de la colline, par-delà laquelle se trouve le camp, se découpent dans le ciel.

Le premier camp cempuisien !

Ce premier camp, après la descente sur le village, nous accueillera de toute sa verdure, de toutes ses fleurs. Mais avant d'y arriver, nous nous étions donné une tâche que nous ne voulions pas remettre à deux jours plus tard : les circulaires pour la Pentecôte à mettre sous enveloppe. Malgré la pluie du matin, qui en aurait fait reculer beaucoup, cinq d'entre nous devaient prendre le premier train de l'après-midi. Et ces cinq là ne prirent aucun répit avant d'avoir mis la dernière enveloppe à la poste.

La tâche commença dans le train. Le jeu était à qui irait le plus vite au pliage et à la mise sous enveloppe. Puis, après avoir

cps n°45 5°série
page 7

dévalisé la petite poste de l'endroit de tous ses timbres, les cinq, assoiffés par la dernière opération qui consiste au collage — 500 ! — heureux d'entendre la cadence accélérée du tampon se posant sur chaque timbre : pan-pan... pan-pan..., pan-pan..., soulagés, quittent le village.

Après le « ravito », ils gagnent le camp par un petit chemin rocailleux et verdoyant.

Toutes les fleurs, corolles épanouies, semblent venir au-devant de nous. La grappe violette du lilas, celle d'or du cytise, la blanche boule de neige, les fleurs roses de l'aubépine, du pommier, du cerisier, embaument parmi les verts feuillages. Et, de là-haut, la vallée nous offre encore un plus large paysage tout baigné de soleil.

C'est dans ce cadre qu'après le premier moment d'émerveillement chacun s'affaire pour trouver la place de sa tente. Petit à petit les petits toits pointus se dressent. Sept petites maisons, dont trois cempuisiennes, sont vite montées.

La toile de fond de notre « Salle de séjour » vaut tous les tableaux du monde. La nature y est vivante sous nos yeux, on ne perçoit même pas les bruits du village, seul le tintement clair d'une cloche arrive jusqu'à nous. Puis, sereins, nous partons à la découverte de notre horizon d'un jour. Le regard se pose sur des lointains verts ou bleutés, tachetés de bouquets fleuris. On éprouve un apaisement de se sentir si éloigné du bruit incessant des voitures, des odeurs d'essence et du serpentin souterrain qui a nom « métropolitain ». La poitrine dilatée, on se sent heureux de vivre, là, simplement.

Déjà, nous reprenons le chemin de la gare. Non pour reprendre le train, mais simplement pour aller y cueillir deux autres Cempuisiens, et, au soleil déclinant, nous regagnons le camp, sur les hauteurs déjà toutes teintées d'orangé. Le camp où nous attend le repas du soir.



Petit à petit les petits toits pointus se dressent...
Photo Henriette Tacnet

Et plus tard, à la nuit tombée, groupés autour du feu de camp qui éteint l'éclat des étoiles, nous chantons jusqu'à plus de minuit. Alors, tout redevient calme, les étoiles brillent à nouveau et, gagnant nos duvets, le repos du petit village est sans histoire jusqu'au matin.

Il n'est besoin ni du réveil parisien, ni de la cloche cempuisienne pour nous éveiller : le soleil s'en charge.

Comme ces matins sont beaux ! L'éveil de la nature sortant de la nuit, l'air est léger, les fleurs paraissent s'ouvrir pour la première fois, le vert des arbres est plus tendre, l'araignée dort encore loin de sa toile couverte de mille éclats de diamant, la fourmi, librement active, ne pique pas encore et jusqu'au moustique qui, continuant sa nuit dans quelque recoin, ne sait pas encore que le campeur existe...

O vous qui êtes restés à la ville, si vous saviez ce qu'est un matin après une nuit passée sous le dôme étoilé, si vous saviez quelle en est la pureté, le calme et la splendeur, vous n'hésiteriez pas à venir vous joindre à nous.

Mais, bientôt, avec les premiers bruits de réchaud et de casseroles, les odeurs de thé, de café, se mêlent aux senteurs des feuilles et des fleurs encore brillantes de rosée.

Plus tard, les uns descendent au village pour les achats et les autres, dans un pré entouré des grappes jaunes des cytises et des bouquets blancs d'aubépine, échangent ballon, ronds, palets et rires, tout en courant et sautant.

Après une partie endiablée de « balle au chasseur », les campeurs se regroupent pour déjeuner, et le rôti, cuit juste à point, apaise la faim de loup des Cempuisiens faisant « collo ».

En fin d'après-midi, une toute petite averse

vient disperser les joueurs de volley-ball sans entamer le moral du camp où chacun s'affaire au rangement. On plie, on boucle et l'on reprend le petit chemin creux tout de verdure entouré et, sans passer par la ville, on grimpe la côte qui mène à la terrasse-placette de la gare.

Un dernier coup d'œil sur le paysage et, teuf, teuf, teuf, le « wagon du Far-West » nous rassemble pour des chants jusqu'à Paris.

Ce fut un camp de tout repos, dans la verdure, les fleurs, devant un joli paysage calme et souriant. Nos poumons se sont emplis d'air pur, nos cœurs de joie et la mélancolie de la séparation est amoindrie par la perspective du prochain camp.

Venez vous joindre à nous, qui étions sept pour le premier camp, et souhaitons être sept fois plus pour le second. Vous verrez comme une journée de plein air vous deviendra nécessaire. Elle maintiendra votre équilibre moral et physique et vous mettra en joie jusqu'au camp prochain.

Henriette TACNET.

Le « camp prochain » est arrivé et puis d'autres, soit en forêt, soit au bord de l'eau — qui est un peu froide, mais que, pour rien au monde, les Cempuisiens n'auraient pas voulu ne pas goûter !

Et même, un autre dimanche, réjouis par le beau soleil de la veille, ils se sont aventurés sur l'eau !... sur l'eau !... Mais il en tombait tant que dans la canadienne, l'écope était indispensable. Les feuillages des saules pleureurs pleuraient de toutes leurs gouttes de pluie sur leurs pauvres dos !...

Mais si vous aviez entendu leurs chants ! Le soleil brillait dans leurs cœurs.

Le soir, un rayon de soleil transperça le nuage : ils étaient déjà prêts à repartir...

H. T.

AVIS

Les réunions d'information sont fixées, chaque vendredi, 6, rue de Louvois, de 18 h. 30 à 20 heures, saus autre préavis.

A propos de
" RETOUR EN ARRIÈRE : LA SORTIE "

« ... Quelques vêtements indispensables, un petit pécule, c'était notre bagage... Le sourire est souvent un tout petit peu amer... »

***

Cempuis : Non, ce mot n'évoque pas de « sourire amer ». Mais une joie immense puisée dans les dons précieux qu'il nous a si généreusement offerts.

Cempuis : Mot magique qui fait apparaitre le printemps dans nos cœurs, la blancheur des anémones, le pastel bleu des pervenches, symboles de simplicité et de candeur.

Mot qui réveille nos rires et nos jeux.

Cempuis, tout indulgence, qui a laissé librement s'épanouir nos rêves d'enfants, sans mystères, sans contraintes ni frayeurs.

Cempuis qui n'est pas un souvenir mais une vivante réalité en nous.

Dès la plus tendre enfance, le premier don de l'O.P. c'est de nous ouvrir, bien grands, des bras maternels; c'est de nous accueillir dans cette atmosphère bienfaisante, de nous mettre tous au même niveau, sur la même ligne de départ pour apprendre à vivre. L'égalité prend à Cempuis sa vraie signification : pas d'enfants diminués, honteux, oubliés, quelle que soit leur hérédité; pas de vaines compétitions qui développent l'orgueil et font oublier la camaraderie. Ainsi appliquée, l'Egalité permet la Fraternité et ensuite l'Amitié.

Le don le plus beau, le plus précieux de Cempuis c'est de nous avoir fait comprendre et sentir cette amitié profonde, inaltérable trésor, équilibre du cœur et de l'esprit.

Cempuis n'a pas fait des loups. Nous ne savons ni dévorer ni ruser. C'est ce qui semble nous nuire au départ. Mais, en contrepartie, Cempuis a mis fierté et courage dans notre bagage. Si nous avançons bien timidement au départ, sur un terrain mouvant qui se dérobe et nous fait trébucher, c'est à ce moment que doivent intervenir la foi et la confiance des anciens — des grands — pour nous aider à continuer la marche, loyalement, fermement. Il n'est pas de réelle pauvreté, pas d'obscurité, simplement des erreurs au départ.

Par l'intermédiaire de l'Association des Anciens, il faut que Cempuis soit toujours présent, pour tous, qu'il nous regarde avec ses yeux de pervenche, qu'il nous protège et continue de distribuer, inlassablement, ses beautés et ses richesses morales, comme un phare diffuse sa lumière, inépuisable.

Ce sont là des dons que Cempuis nous permet de puiser dans son inestimable trésor et qui grossissent, ô combien, notre bagage.

Madeleine TACNET.

Commission administrative de l'Institution Départementale Gabriel Prévost

Compte rendu de la séance tenue à Cempuis le 20 novembre 1954

Etaient présents : Mme Barjon, conseiller général de la Seine; M. Boisseau, conseiller général de la Seine; M. Piobetta, inspecteur général de l'Instruction publique, directeur des services d'Enseignement de la Seine; Mme Raffold, administrateur, chef du bureau de l'Aide scolaire; M. Faivre, chef de la Section des internats scolaires départementaux; M. Chabrier, président de l'Association des anciens élèves de l'Institution; M. Desmerger, ingénieur.

Assistaient également à la réunion : M. Croizin, inspecteur général de l'Education manuelle et technique; M. Roger, administrateur aux Services sociaux et médicaux de l'Enseignement; M. Godier, inspecteur primaire; M. Contini, directeur de l'Institution; M. Guillerme, architecte; Mlle Laurière, assistante sociale; Mme Renaud, du Bureau des internats départementaux; Mlle Renaud, du Bureau des internats départementaux; Mme Pabot, du Bureau des internats départementaux.

Avaient été empêchés : MM. Salles, Astier, Giraud et Thomas, conseillers généraux de la Seine; M. Damville, président de la Chambre Syndicale de la Menuiserie.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Piobetta, qui souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de la Commission.

Rapport sur le fonctionnement de l'Etablissement. — La parole est donnée à M. Contini.

Au 15 septembre 1954, l'Etablissement comptait 189 internes dont 106 garçons et 83 filles alors qu'il pourrait accueillir normalement 200 internes.

L'état sanitaire des enfants a été satisfaisant au cours de l'année; depuis la rentrée fonctionne un cours de gymnastique corrective destiné aux enfants qui, en assez grand nombre, sont atteints de déviations vertébrales, réductibles.

Le poste de dentiste, qui avait été vacant pendant plus d'un an, est pourvu depuis janvier 1953.

Résultats scolaires - Placement des élèves. — Sur les 30 élèves présentés au certificat d'études primaires, 26 ont été admis.

8 élèves parmi les 13 candidats ont obtenu le certificat d'aptitude professionnelle : 2 celui de mécanique, 5 celui de menuiserie et 1 celui d'employé de bureau.

Il y a eu cette année 16 sortants; 14 sont partis pourvus du C.E.P. et 8 du C.A.P.; 10 seulement avaient effectué un apprentissage régulier de 3 ans.

Tous ont trouvé un emploi, mais quelquefois après des démarches longues et pénibles et grâce à l'aide de l'Association des anciens élèves et du service social.

M. Contini souhaiterait voir créer un Comité de placement qui coordonnerait les efforts de chacun.

M. Chabrier estime que les difficultés proviennent du fait que les sortants sont très jeunes et qu'il serait souhaitable de prolonger la scolarité.

M. Contini pense que cette mesure est impossible à réaliser à cause du régime mixte de l'Etablissement.

De l'avis de M. Croizin, ce qui empêche aussi ces enfants de se procurer du travail, c'est la formation professionnelle incomplète qu'ils ont reçue.

Il signale, à ce sujet, l'insuffisance du matériel; celui-ci ne permet plus de donner aux jeunes gens de l'Etablissement un enseignement valable en vue du C.A.P. d'autant plus que le programme prévoit maintenant des pièces mixtes comportant un travail précis de tournage et de fraisage.

Il serait donc urgent de pourvoir au remplacement d'une vieille fraiseuse et de deux tours en mauvais état pour qu'au moment de gagner leur vie, les jeunes ne soient pas mis en présence de machines modernes qu'ils seront incapables de bien conduire.

La Commission est tout à fait d'accord pour que les crédits nécessaires à l'achat de ces machines soient demandés par mémoire au Conseil général.

M. Croizin propose également que la durée de l'apprentissage soit prolongée d'une année, ce qui porterait à 17 ou 18 ans la fin de la scolarité. Pendant les deux dernières années, les élèves devraient avoir au minimum 25 heures hebdomadaires d'apprentissage comme dans les cours complémentaires industriels.

La Commission accueille favorablement ce projet, les risques d'un internat mixte pouvant être palliés par une organisation appropriée.

M. Croizin indique que les ajusteurs sont en trop grand nombre, alors qu'il y a insuffisance de selliers et maroquiniers notamment.

Il conviendrait de créer un centre d'apprentissage dans un internat, peut-être à Vitry où existe déjà un collège technique; ainsi il n'y aurait pas de problème en ce qui concerne les professeurs, mais il faudrait régler la question de place pour les enfants.

M. Croizin est invité à étudier ce projet et à faire un rapport qui sera soumis au Conseil général.

M. Chabrier demande le rétablissement de l'atelier d'imprimerie qui a donné autrefois de brillants résultats; M. Croizin estime que cet atelier ne serait pas rentable, malgré l'offre de machines faite par un ancien élève, car il nécessiterait la nomination d'un professeur pour 2 ou 3 élèves seulement.

Encadrement. — M. Contini fait part des difficultés qu'il rencontre pour la bonne marche de l'internat.

La charge qui incombe généralement aux familles est laissée aux surveillants. Ceux-ci doivent être non des gardiens mais des ani-

mateurs. Jusqu'en septembre 1953, cette tâche était confiée à de jeunes instituteurs suppléants que des avantages de carrière attiraient à Cempuis ; ils étaient en effet dispensés du concours de l'auxiliarat pour leur titularisation. Ces avantages ont été supprimés et l'année 1953-1954 a vu un trop grand renouvellement des surveillants dont beaucoup n'étaient nullement préparés à leur fonction éducative.

Le problème de l'encadrement se trouve ainsi posé. Il n'est pas possible de désigner des étudiants comme surveillants à Cempuis car, en raison de l'éloignement, ils ne peuvent suivre les cours de Faculté. La création d'un corps d'éducateurs possédant un statut pourrait être envisagée, mais il est à craindre qu'arrivés à un certain degré d'ancienneté, ils ne répondent plus aux exigences de leur tâche.

M. Piobetta propose alors d'envoyer pendant un an les élèves-sortants de l'Ecole Normale pour effectuer ces fonctions d'encadrement, excellente préparation à leur futur poste. Cependant les élèves-maitres ne dépendant pas du Conseil général, mais de l'Etat, M. Piobetta étudiera la question avec le Ministère. De plus, les instituteurs étant en nombre insuffisant dans les écoles, il semble difficile de les détourner de leur destination; d'autre part, les Ecoles départementales de Vitry auraient aussi besoin de personnel d'encadrement.

Mme Raffold pense que l'on pourrait procéder par étapes et commencer par pourvoir l'Institution.

Mme Barjon estime que ces enfants, manquant d'affection, auraient besoin d'éducatrices. A ce propos, M. Chabrier regrette la suppression des heures de surveillance des instituteurs et institutrices; celle-ci avait été opérée à la demande des intéressés.

Les avantages matériels accordés aux instituteurs en fonction à Cempuis semblent insuffisants à M. Godier qui fait observer que l'indemnité de transport ne leur est pas versée. M. Piobetta est d'avis qu'il conviendrait d'assouplir en leur faveur les règles financières; c'est une question qui devra être examinée.

Construction d'un nouveau bâtiment. — Le projet date de 1938. A cette époque, en effet, il avait été décidé de démolir l'internat des filles; vétuste, comprenant 4 dortoirs et pouvant contenir 120 lits ; il aurait été remplacé par un bâtiment neuf. Cette opération n'a pu être entreprise en raison des circonstances.

En 1948, le projet a été repris par suite du changement de destination du bâtiment qui abritait l'internat ; celui-ci a été réparé et aménagé en logement pour les instituteurs et les surveillants d'internat.

Le principe en a été approuvé par délibération du 7 avril 1950 pour un montant de 39 millions de francs, à réaliser en deux étapes. Par délibération du 11 décembre 1953, le Conseil général a approuvé le projet définitif d'exécution dont le montant total s'élève à 71.500.000 francs, compte tenu des hausses intervenues depuis l'établissement de l'avant-projet.

Le Ministère de l'Education nationale a émis un avis favorable à la condition que le devis de l'opération n'excède pas 50 millions, plus les fondations spéciales.

Etant donné le temps écoulé depuis la demande de construction de l'internat, il y a lieu d'étudier si, dans la situation actuelle, cette réalisation présente toujours le même intérêt pour l'Etablissement.

Le nouveau bâtiment permettrait de porter l'effectif à 270. Or M. Piobetta n'est pas partisan des trop grandes maisons; 200 ou 250 enfants lui semblent un maximum. Par ailleurs, il existe plusieurs projets d'internats plus proches de Paris : création d'un internat à l'Hay-les-Roses, projet d'extension de Sèvres, de Coye-la-Forêt.

Il serait donc préférable d'abandonner le projet d'agrandissement de l'Institut et d'utiliser les crédits disponibles pour moderniser les locaux actuels et construire, s'il y a lieu, 1 dortoir et 1 classe. M. Contini a, en effet, signalé la gêne qui résulte, pour les enfants et les maitres, de l'exiguïté des dortoirs et de l'insuffisance du nombre des classes.

La Commission se range à ce point de vue.

Prévention et lutte contre l'incendie. — A la suite d'une étude de la question à laquelle a participé notamment le service des sapeurs-pompiers de l'Oise, il a été décidé de constituer une réserve d'eau de 200 m3.

La solution adoptée consiste en l'agrandissement du château d'eau actuel, de préférence à la construction d'une citerne; la dépense s'élèvera à 6.600.000 francs.

En même temps est prévu le renforcement du réseau intérieur de distribution d'eau. Le nouveau matériel des pompiers ne pourrait, en effet, s'adapter sur les bouches du réseau actuel de l'Etablissement. La dépense est évaluée à 5.600.000 francs.

La proposition de dotation pour l'ensemble de ces mesures est comprise dans un mémoire qui va être soumis, à la prochaine session, au Conseil général par la Direction des Beaux-Arts et de l'Architecture.

Questions diverses. — M. Piobetta signale l'intérêt que présenterait l'acquisition d'un appareil de télévision sur les crédits provenant de l'allocation scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.

RETENEZ LA DATE DU DIMANCHE 9 OCTOBRE

Mlle Cadoux, assistante sociale, assure une permanence 6, rue de Louvois tous les jeudis de 18 h. 30 à 20 h.

RÉUNION GÉNÉRALE DU 21 MAI 1955

La séance est ouverte à 21 heures.

Nous constatons que beaucoup de jeunes des dernières promotions sont présents à cette réunion, malgré l'assistance peu nombreuse.

Marcel Vigneron, dans l'impossibilité d'assister à notre réunion et de nous fournir le compte rendu moral du trimestre, c'est notre président qui nous donne un aperçu de celui-ci :

Il est prévu pour Cempuis des changements dans les locaux, notamment les tables noires du réfectoire auront leurs dessus remplacés par d'autres plus clairs. Le bâtiment « Tournaire » sera rehaussé d'un étage. De nouvelles machines sont prévues pour les Ateliers.

Notre président nous signale que cette année la promotion sortante comporte 35 élèves, 9 sont sûrs de sortir, pour les autres la situation familiale ou l'échec au C.A.P. pourraient entraver leur départ.

J.-J. Barbier prend la parole et suggère d'insérer dans *Le Cempuisien*, sous la rubrique la « Famille Cempuisienne », des nouvelles des Cempuisiens rencontrés incidemment, des nouvelles de ceux qui, par l'éloignement ou d'autres causes, disparaissent de l'Association, ce qui donnerait à cette rubrique une forme moins « état civil ».

Notre trésorier Dibusz donne le compte rendu financier trimestriel, provoquant une nouvelle suggestion de Barbier pour la rentrée des cotisations.

Il propose d'imprimer dans le premier *Cempuisien* de l'année la liste des cotisants effectifs. Ce serait une sorte de tableau d'honneur qui par ricochet mettrait les autres à l'index. Vives réactions dans l'assistance. Le projet est renvoyé pour étude.

Ensuite le président rappelle que nous possédons une assistante sociale, elle tient une permanence toutes les semaines, au siège, et est payée 2 heures par jour pour les démarches qu'elle aurait à faire. Il souligne que l'engagement de cette assistante sociale n'a été possible qu'en raison de l'augmentation de la subvention.

Chabrier signale également que l'Association est affiliée à l'U.F.O.L.E.A. (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Artistique). Ce qui nous permet d'avoir nombre d'avantages au moment de la fête annuelle, entre autres.

Le groupe camping a fait sa première sortie avec 7 participants. Un appel est fait aux bonnes volontés. Dès que son organisation sera sur pied nous prendrons une licence à l'U.F.O.L.E.A. section camping U.L.C.R. (Union Laïque des Campeurs Randonneurs).

Une sortie au Tréport est envisagée, soit pour la journée (1.200 francs environ), soit pour 2 ou 4 jours.

Une circulaire sera envoyée aux sociétaires pour leur faire part de cette organisation et les inviter à se retrouver tous à Mers.

Le projet de fêter le 75e anniversaire de la création de l'O.P., devenu depuis lors « Institution Gabriel Prévost », doit être abandonné en raison des difficultés rencontrées.

La séance est levée à 22 h. 30.

Andrée-Rémy GALLIOT.

RÉUNIONS DU COMITÉ

Réunion du 14 avril 1955

Présents : R. Chabrier, P. Vidal, H. Tacnet, G. Géniole, R. Delpeux, A. Wauthier, H. Falkenberg, Y. Faivre, M. Vajda, A. Galliot.

Absents : Cl. Voyer, G. Vilmen.

Excusé : M. Vigneron.

La séance est ouverte à 19 heures.

Nous recevons Mlle Cadoux, qui doit prendre ses fonctions d'assistante sociale de notre Association. Il est décidé qu'elle assurera une permanence chaque semaine le jeudi, de 18 h. 30 à 20 heures, 6, rue de Louvois.

Délégation G. Prévost. — Le nombre des participants se monte à 13. Notre président se charge de proposer ce nombre à M. le Directeur de Cempuis. L'Association prendra à sa charge les frais de ce déplacement.

H. Tacnet nous signale qu'elle a inséré dans *Le Cempuisien* un article concernant le groupe « Camping ».

La séance est levée à 21 heures.

Réunion du 11 mai 1955

Présents : Chabrier, H. Tacnet, P. Vidal, Angelvin, G. Géniole, Y Faivre, Wauthier, Dibusz, A. Galliot.

Excusés : Vigneron, Barbier.

La séance est ouverte à 19 heures.

Le trésorier nous donne lecture du compte rendu financier de la fête annuelle et du déplacement de la délégation à Cempuis pour l'anniversaire de Gabriel Prévost.

R. Chabrier nous avise que notre prochain bulletin, c'est-à-dire celui du deuxième trimestre 1955, sera imprimé gratuitement à l'Ecole du Livre, et que le format en sera modifié. Wauthier nous suggère d'introduire dans celui-ci une nouvelle rubrique.

« Ce trimestre nous avons reçu les cotisations de... », ce qui supprimerait l'envoi des cartes-accusés de réception de cotisations aux sociétaires.

Nous retenons sa proposition.

Pentecôte. — Nous attendons que M. le Directeur de l'Institution nous ait adressé les prix des repas pour faire imprimer la circulaire. Sur cette même circulaire figurera la convocation pour la réunion générale que nous fixons au samedi 21 mai à 20 h. 30.

La séance est levée à 20 h. 30. A. GALLIOT.

DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE

Boîte aux lettres

Il arrive que l'on reçoive une lettre d'un ami cempuisien vivant éloigné de la capitale et que cette lettre contienne « quelques idées émises spontanément au gré du stylo ».

Dans le cas présent, ce camarade ne désire pas être nommé, mais apprenez qu'étant sorti de l'O.P. en 1898, il eut l'occasion, jusqu'à son départ à la retraite, de s'occuper de plusieurs jeunes Cempuisiens (filles et garçons) qu'il plaça dans la maison où lui-même était employé.

Voici donc quelques passages relevés dans sa lettre :

... « C'est aux jeunes de se distinguer à présent et je leur souhaite pleine réussite, notamment en ce qui concerne *le Cempuisien*, à l'égard duquel je partage pleinement les appréciations et exhortations au courage exprimées par notre camarade Louise Fouilliéron dans le n° 43.

« Il me semble que notre Bulletin pourrait s'alimenter plus complètement en développant davantage les sujets coutumiers et en en créant de nouveaux.

« Ainsi, le dernier numéro relate l'arrivée de Cempuis de la dernière promotion. Combien de membres comprend-elle ? Combien de garçons et de filles ? Quelles professions ont-ils appris ? Voire, quelles sont leurs adresses ? (1)

« Nous nous intitulons la « grande famille cempuisienne » ; or, dans une famille, on ne s'ignore pas, en grande partie, comme cela arrive chez nous. Au contraire, on échange des nouvelles, on maintient le contact.

« Et les membres honoraires, il n'en est jamais question. Il ne leur déplairait certainement pas de voir leur nom figurer dans le Bulletin (2).

« Et toujours, toujours, autant que faire se peut, le plus de nouvelles possible. Par leur nombre et leur diversité, chacun trouvera, à son tour, celles qui l'intéressent plus particulièrement. Il convient de ne pas perdre de vue que les sociétaires éloignés de Paris, qui ne rencontrent jamais un ancien camarade, comptent se rattraper par la lecture du *Cempuisien;* il faut songer à eux et ne pas les décevoir.

« Comme passe-temps susceptible d'attirer et rendre assidus les sociétaires, a-t-on songé à la philatélie ? De mon jeune temps, à Cempuis, on aimait les timbres-poste. J'ai rassemblé mes premiers éléments en 1892 et je me suis toujours adonné, en dehors du travail normal, à ce passe-temps instructif et fort intéressant; je dirai même, passionnant. Forcément les adeptes doivent se rencontrer pour les échanges, ce qui incite à suivre régulièrement les réunions.

« Je reviens à l'attrait qu'exercent sur moi tous les articles intéressants paraissant dans *le Cempuisien.* Il va de soi que ceux ayant trait à l'époque de mon stage cempuisien ont une cote d'amour, c'est-à-dire que lorsqu'ils sont signés par mon vieux camarade Schumacher, par exemple, je les apprécie au maximum... »

Il n'y a rien à ajouter à ce qui vient d'être dit si ce n'est l'espoir d'y voir des essais susceptibles d'être mis à exécution avec une chance de réussite.

M. MARANDE.

(1) Les noms, prénoms, adresses figurent dans le numéro du **Cempuisien** que cite l'auteur de la lettre, dans la rubrique « Dans la famille cempuisienne », page 7, 2e colonne. Seule la profession de chacun d'eux n'y figure pas.

(2) Lorsque l'Association compte un nouveau membre honoraire, son nom et son adresse figurent dans la rubrique « Dans la famille cempuisienne ».

Serge Deplanque en permission jusqu'au 22 octobre

Serge Deplanque, en permission jusqu'au 22 octobre, à Paris, 3, rue Meilhac, serait heureux de rencontrer des camarades. Il assistera sans doute au déjeuner d'octobre.

Nouveaux Sociétaires

Membre actif : Georges Landot, 13, avenue du Chesnay, à Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise).

Membre honoraire : M. C. Brille, 2, rue Henri-Ranvier, Paris (11e).

Nécrologie

Le 17 avril dernier, à Eaubonne (S.-et-O.) est décédé, dans sa 86e année, notre ami Saulon Alphonse, un des doyens de notre Association.

Avec Roger Chabrier nous avons représenté l'Association aux obsèques qui eurent lieu le vendredi 22 avril et transmis à ses enfants et à sa famille les condoléances les plus émues et la sympathie des anciens élèves de Cempuis.

En pareille circonstance, il est bon de faire connaître à tous les sociétaires ce que fut notre cher disparu pour l'Association.

C'est le 6 mars 1887 (il y a donc 68 ans) que, sous l'impulsion de Paul Robin alors directeur de l'O.P., fut fondée la Société amicale des anciens élèves de l'O.P.

Parmi les dix camarades qui formèrent le noyau de notre Association actuelle, Saulon, alors âgé de 18 ans à peine, en fut le premier secrétaire et notre doyenne, Alice Hallot (87 ans), la première trésorière.

Depuis la fondation de l'Amicale, Saulon fit partie de divers comités comme secrétaire pendant plusieurs années et gérant de notre *Bulletin* pendant une courte période en 1900.

C'est également Saulon, en collaboration avec Houreux, qui organisa, en mai 1935, le pèlerinage des sexagénaires à Cempuis dont on peut retrouver tous les détails dans notre *Cempuisien* de l'époque.

Malgré son âge, notre ami s'intéressait toujours à notre Association et chaque fois qu'il faisait un voyage à Paris, venait me faire visite pour avoir des nouvelles fraîches. Sa dernière visite date de novembre dernier : il s'excusait de ne pouvoir assister à notre déjeuner annuel, une cérémonie familiale le retenant à cette date.

Par le canal de notre *Cempuisien*, nous renouvelons toute notre sympathie à son fils Lucien, à sa belle-fille et à sa petite-fille.

M. MARANDE.